

Avis

« Au cœur de l'expertise infirmière : contribuer pleinement, pour la santé des Québécois »
États généraux : OIIQ 2021

Thème : Formation infirmière : pour relever les défis du 21^e siècle

Auteurs

Comité de direction de la communauté virtuelle d'apprentissage et de pratique (CVAP) en soins d'urgence du Québec.

- **Maryse Grégoire (88-0402)**, Infirmière, B. Sc. inf., M.A., conseillère-cadre clinicienne – urgences, direction des soins infirmiers, volet qualité et évolution de la pratique professionnelle, CIUSSSE-CHUS et professeure associée de clinique, École des sciences infirmières, Université de Sherbrooke.
- **Claudiel Guillemette (86-1175)**, Infirmier, B.Sc. inf., M.A.P., directeur des soins infirmiers, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, associé à la faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal.
- **Sylvie Desjardins (83-0617)**, Infirmière, M.Sc., conseillère-cadre en soins infirmiers, volet soins critiques et soins spécialisés (urgences, blocs opératoires, salle de réveil, URDM, cliniques préadmission, chirurgie d'un jour, programme de traumatologie, unité de traumatologie), direction des soins infirmiers, volet qualité, évolution de la pratique, CISSS de la Montérégie-Centre.
- **Mathieu Lepitre (212-3030)**, Infirmier, B.Sc. inf., M.Sc.(Ét.), conseiller-cadre en soins infirmiers – volet urgence, direction des soins infirmiers, DSIA – évaluation et développement de la pratique professionnelle – volet courte durée. CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.
- **Nathalie Thiffault (93-0805)**, Infirmière, M.Sc., conseillère-cadre en soins infirmiers – continuum de soins généraux et soins critiques, cardiologie et neurologie, direction adjointe – soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et de la prévention des infections, CIUSSS MCQ.

Considérant que :

- La population qui se présente aux urgences est au prise avec de multiples pathologies qui intensifient la complexité des soins;
- Les maladies chroniques et le vieillissement de la population ne cessent de s'accroître;
- Les connaissances en physiopathologie, en pharmacologie ainsi que l'ensemble des connaissances et habiletés nécessaires à la pratique infirmière évoluent constamment;
- Les exigences de l'évaluation de la condition physique et mentale des différentes clientèles, la complexité des interventions infirmières, le niveau de surveillance et la continuité des soins requis sont de plus en plus nombreuses et complexes et ce, en particulier en soins critiques dont les services des urgences;
- La clientèle pouvant être réorientée à partir du triage à l'urgence, exige des connaissances, une évaluation de gestion de risque et d'excellentes connaissances du réseau de la santé et des services sociaux dont la première ligne;
- La mobilité accrue des populations qui présentent des situations de soins particulières;
- La population en générale est de plus en plus informée. Celle-ci s'attend et est en droit de recevoir des soins de qualité supérieure de la part des professionnels de la santé, en particulier les infirmières et infirmiers, dont les connaissances et l'expertise doivent être à la fine pointe des données probantes;
- Le niveau d'acuité des soins que requiert la clientèle et leur famille qui se présente aux urgences et la nécessité d'intervenir promptement;
- L'utilisation croissante d'appareils biomédicaux hautement sophistiqués;
- L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications;
- Le travail des infirmières et infirmiers est exigeant et nécessite des connaissances variées et étendues. La pratique infirmière doit évoluer et mettre de l'avant de nouvelles pratiques cliniques et des modèles d'organisation de soins différents qui répondront mieux aux besoins des personnes;
- La compétence professionnelle repose sur la capacité d'agir de l'infirmière et de l'infirmier avec pertinence dans une situation complexe de soins en mobilisant ses connaissances et ses habiletés cliniques tout en exerçant son jugement clinique et ce, afin de dispenser des soins sécuritaires et de qualité;
- L'infirmière en soins critiques aux urgences doit savoir mobiliser rapidement ses savoirs et agir avec compétence afin de bien évaluer et intervenir auprès de la clientèle.

- L'entrée en fonction des infirmières et infirmiers sans formation universitaire dans les milieux de soins critiques crée un fardeau ou une charge de travail supplémentaire pour les établissements de santé qui doivent développer les connaissances et compétences de ces infirmières et infirmiers pour exercer dans ces secteurs de façon sécuritaire;
- L'avancement de la science, des pratiques cliniques et médicales, le travail en interdisciplinarité évoluent constamment et rapidement;
- Le niveau de scolarité des autres professionnels de la santé pour entrer au sein de leur profession est le baccalauréat comme exigence minimale, voir la maîtrise et le doctorat pour certains d'entre eux;
- Les connaissances en soins critiques en particulier et bien d'autres, ne font pas partie du cursus de formation collégial, mais sont enseignées uniquement au niveau universitaire.

Nous constatons que :

- Les infirmières et infirmiers doivent maximiser le recours aux pratiques innovantes et avancées dans les soins à la population en générale;
- L'augmentation de l'autonomie professionnelle des infirmières et infirmiers dans les secteurs de soins critiques comme l'urgence est requise afin d'assurer des soins optimaux;
- L'encadrement et le soutien clinique nécessaire à l'exercice de la profession infirmière particulièrement en soins critiques dont les urgences doit être robuste et de haut niveau et doit encourager le développement de savoirs spécialisés;
- Les infirmières et infirmiers doivent utiliser leur plein champ d'exercice;
- La formation collégiale uniquement, ne permet pas de répondre à toutes ces exigences.

D'un commun accord, le comité de direction de la communauté virtuelle d'apprentissage et de pratique (CVAP) en soins d'urgence du Québec est d'avis qu'il faut soutenir la proposition de l'OIIQ à ce que le baccalauréat, soit impérativement pour les infirmières et infirmiers de la relève dans les plus brefs délais, la norme d'entrée à la profession infirmière et particulièrement pour les soins critiques notamment dans les urgences.

Nous tenons à remercier l'OIIQ pour l'opportunité qui nous est offerte de soumettre notre avis concernant l'avenir de la profession infirmière.

2021-02-26